

Développement d'une activité canoë kayak pour les scolaires sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie



1. Préambule :

L'Education Nationale a intégré dans son programme scolaire l'activité physique et sportive pour les écoles élémentaires. Le canoë kayak fait partie des sports intégrant ce programme.

2. Pour Qui ?

- Les écoles primaires : classes de CE2, CM1, CM2

A partir du CE2, l'élève est prêt d'un point de vue morphologique. L'activité physique proposée permettra à l'enfant de développer les différentes étapes de sa construction :

- Moteur : équilibre, précision du mouvement, acquisition des automatismes
- Fonctionnelle : développement de l'appareil musculaire, tonus
- Psychologique : autonomie (dans son kayak), prise d'initiatives, découverte de la règle du jeu.
- Sociale : confrontation, entraide

Les élèves pourront aussi mettre en pratique des éléments du programme de sciences naturelles se référant au cycle de l'eau, aux paysages, à la faune et à la flore. Cela peut être aussi l'occasion de réfléchir à un projet d'environnement avec l'enseignant.

3. Les différents facteurs inhérents à la réussite du projet

Facteur économique :

- **Transport :**

Etude du coût du transport pour les établissements scolaires et recherche de financement (mairie, communauté de communes, agence de l'eau....)

- **Coût de l'activité :**

Le coût de l'activité est de 8€ par enfant et par séance pour un cycle de 5 séances (nombre minimum de séances pour avoir une cohérence pédagogique souvent demandée par l'Education Nationale).

Facteurs réglementaires :

Taux d'encadrement :

1 enseignant + 1 intervenant agréé (ou enseignant) pour 24 enfants ; au-delà de 24, 1 intervenant agréé ou enseignant pour 12 enfants supplémentaires.

10 bateaux maximum par adulte sur l'eau, 1 bateau de sécurité pour 10 embarcations sur l'eau.

«La pratique des sports nautiques est subordonnée à la réussite d'un test permettant d'apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans montrer de signe de panique, sur un parcours de 20 mètres, habillé de vêtements propres (tee-shirt et, si possible, pantalon léger, de pyjama par exemple) et muni d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue.

En piscine, le départ est réalisé à partir d'un tapis disposé sur l'eau, par une chute arrière volontaire. Si le test est réalisé en milieu naturel, le départ est effectué de la même manière à partir d'un support flottant. Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80.

La réussite à l'épreuve est attestée par le conseiller pédagogique en éducation physique et sportive, de circonscription ou départemental, ou un professionnel des activités physiques et sportives du lieu où se passe le test : en piscine, ce professionnel pourra être un maître-nageur sauveteur, ou bien un éducateur ou conseiller territorial des activités physiques et sportives titulaire. Sur une base de plein air, ce professionnel pourra également être un titulaire du brevet d'Etat de l'activité concerné (voile canoë ou aviron) »

Facteur Géographique :

Le canoë-kayak est un sport pouvant ramener les enfants à certaines craintes, certaines angoisses et/ou a priori, qui seront identifiés et corrigés au cours des séances. Pour cela il est préférable de pratiquer cette activité sur un site sécurisé et sécurisant.

Ce site existe au sein de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie. C'est le bras mort de la Touques, idéal pour proposer de l'initiation et de la découverte du canoë kayak de manière qualitative et en toute tranquillité.

sport émotion

Projet Pédagogique activité Canoë-Kayak

1. Spécificités de l'activité Canoë-Kayak

D'un point de vue morphologique et psychomoteur, l'enfant est prêt vers l'âge de 8 ans pour débiter l'activité canoë-kayak, reconnue aujourd'hui comme un fort vecteur de développement éducatif et physique. A la fois facile d'accès et riche en apprentissages, le canoë-kayak est le support par excellence pour les premiers contacts avec le monde du nautisme. Les interactions entre le milieu aquatique, le support et le pagayeur sont autant de nouvelles occasions pour l'enfant de s'investir dans une activité ludique sollicitant sa motricité, son attention et ses capacités d'adaptation.

Cependant, les premières rencontres avec l'activité peuvent être appréhendées avec inquiétude par les enfants : un cadre moralement et physiquement sécurisant est alors la meilleure réponse pour susciter le plaisir d'apprendre et de progresser.

Nous allons maintenant proposer les objectifs éducatifs et pédagogiques fondamentaux pour cette activité physique de pleine nature.

2. Objectifs éducatifs et compétences visées

L'activité proposée lui permettra de s'engager de manière ludique dans les grandes étapes de son développement :

- Moteur : Acquérir des sensations d'équilibre, se montrer plus précis dans ses mouvements, être capable d'apprentissage et d'automatisation de gestes de plus en plus complexes.
- Psychologique : Dépasser ses appréhensions et contrôler ses émotions, savoir prendre des décisions de façon autonome, appréhender de nouveaux concepts liés à la navigation.
- Social : Se soucier de la sécurité d'autrui, renforcer les attitudes d'entraide, savoir coopérer à plusieurs pour atteindre un but commun, se comporter avec respect et civisme dans les situations de confrontation.
- Organisationnel : Etre capable d'organiser un temps de navigation dans son ensemble (préparation du matériel, utilisation dans un cadre optimisé pour la sécurité, entretien et rangement)

D'un point de vue spécifique à l'activité, l'enfant devra être capable en fin de cycle de répondre au niveau présenté dans le diagramme ci-dessous :

Technique se déplacer à l'aide d'une pagaie dans une embarcation	<ul style="list-style-type: none">• Equilibre (embarquer/débarquer, découvrir l'équilibre et les positions dans l'embarcation)• Direction (Orienter son embarcation vers un objectif, comprendre l'action de la pagaie sur la direction du bateau)• Propulsion (faire avancer l'embarcation avec les mains, donner ses premiers coups de pagaie, et en appréhender le fonctionnement de base)
Sécurité Appliquer les consignes du moniteur	<ul style="list-style-type: none">• Vis-à-vis de soi (apprendre à s'équiper, être capable de réagir en cas de dessillage, respecter les consignes du moniteur)• Vis-à-vis des autres (aider un nageur à rejoindre son bateau, savoir naviguer en groupe et être capable de se regrouper à tout moment)• Vis-à-vis du milieu (identifier les zones avec ou sans vent)
Environnement Prendre conscience de la vie naturelle sur le lieu de pratique	<ul style="list-style-type: none">• Observer son environnement proche et ne pas laisser de traces de son passage

3. Progression pédagogique

3.1. Séance 1

- Etre capable de s'équiper correctement en vêtements et en gilet de sécurité.
- Etre capable de choisir et transporter son matériel.
- Etre capable de se tenir dans le bateau et tenir sa pagaie.
- Etre capable d'embarquer/...
- Se repérer sur le site de pratique et repérer le ponton d'embarquement.
- Etre capable de garder son bateau en équilibre en réalisant diverses actions.
- Etre capable de se regrouper
- Débarquer et s'organiser pour le rangement du matériel

3.2. Séance 2

- Etre capable d'explorer les limites de l'équilibre du bateau sans dessaler
- Etre capable de réagir en cas de dessalage (sortir de son bateau et ramener le matériel en nageant)
- Etre capable de se rendre à un endroit donné
- Etre capable de modifier la direction d'un kayak à l'arrêt, puis en marche.

3.3. Séance 3

- Etre capable de repérer les zones de courants sur la zone de navigation
- Etre capable d'aider un camarade dessalé.
- Etre capable de se rendre à un endroit donné en ligne droite
- Etre capable d'éviter un obstacle ou un autre kayak

3.4. Séance 4

- Etre capable de choisir une trajectoire économique en fonction des conditions météo
- Etre capable de se propulser le plus vite possible
- Etre capable de slalomer sur un parcours balisé

3.5. Séance 5

Etre capable de se préparer pour une évaluation et y participer avec engagement.

4. Critères d'évaluation de la progression

4.1. En cours de cycle

Lors des animations pédagogiques proposées aux élèves, des repères leurs seront donnés afin qu'ils puissent autoévaluer leurs échecs et leurs réussites. En fonction des aptitudes et des appréhensions dans le groupe, un système de binômes pourra être proposé pour augmenter les temps d'observation par les élèves eux-mêmes.